

N° 2017- 114

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU  
29 JUIN 2017**

**N° 2017/ 114  
Maison de Santé : projet d'implantation**

NOMENCLATURE: 5.7 Intercommunalité

Convocation adressée à chaque conseiller le 21 juin 2017 pour la session ordinaire du jeudi 29 juin 2017.

L'An Deux Mille Dix Sept, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, s'est réuni à la source du Tampa à La Rosière, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	42
Pouvoirs :	1
Absents :	1

**Présent(e)s:**

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	DEMYTTENAERE Patrick
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	JEUDY Jean-Luc	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	GALMICHE Christian	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	MAS GARCIA Lydia	DIEUDONNE René
POIROT Martine	PINOT Régis	PERNOT Jean Marie
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DIRAND Gérard	PETRONELLI Yves	BERNARD Anne-Marie
DAGUE Alain	RICHE Jackie	CLAUDEL Hubert
CARDOT Eliane	GRANDJEAN Michel	LALLOZ Jacques
HENRY Laurence	SAINTIGNY Henri	PERNOT Jean
CHIPAUX Michèle	FRESLIER Marie-claire	FORMET Arnaud

**Absent(e)s** : M.CARITEY Cyril

**Pouvoirs**: Mme KILLY Sonia donne pouvoir à M. SAINTIGNY Henri

M. MAUFFREY Gérard représenté par M. GALMICHE Christian

Le Président expose :

La Maison de Santé sera implantée sur la commune de Mélisey sur les parcelles AB 49, 50 et 51 en zones UD pour les deux tiers et en zone N pour le troisième tiers.

La DDT nous confirme la possibilité de construire un équipement d'intérêt collectif à cet endroit conformément à la réglementation en vigueur.

Selon le cabinet de Mr Delplanque, géomètre, le terrain pressenti ne présente pas de difficultés particulières pour être aménagé. L'accès se fera via la rue des Echelets en créant une voie nouvelle partagée avec la desserte de la caserne des pompiers.

Le terrain choisi permet une construction d'environ 600 m<sup>2</sup>, soit un projet pour une dizaine de professionnels de santé.

La réalisation de ce projet à Mélisey répond aux attentes de l'équipe médicale qui, à plusieurs reprises, a exprimé le souhait d'une telle implantation et s'intègre au schéma départemental d'offre de soins

Enfin la maison de santé matériellement sise à Mélisey pourra ultérieurement organiser des permanences médicales dans deux autres communes du territoire intercommunal : Faucogney et Servance.

**Le Conseil communautaire :**

- **PREND ACTE** de l'emplacement de la future Maison de Santé à Melisey
- **AUTORISE** le Président à mener toutes les démarches concernant la mise à disposition de ce foncier

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA HAUTE VALLÉE DE L'OGNON**